Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215601121-20261102-2026104-DE

République Française
Département Morbihan
LIZIO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/11/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A la majorité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le : 04/11/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 2 Novembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIZIO s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GUILLERME Gwen, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/11/2026.

Présents : Mme GUILLERME Gwen, Maire, Mme VAILLANT Monique, M. BOURY Pascal, Mme DEROCHE Rachel, M. CADIEU Jimmy, Mme THIRIOT Corinne, M. COURANT Anthony, Mme ROBERT Emmanuelle, M. BURBAN Sébastien, Mme JUIN Émeline, M. CHEMINEL Loïc, M. VAILLANT Fabien, M. GUILLAUME Romain, Mme BOURION Béatrice

Absents excusés:
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TISON Virginie à Mme DEROCHE Rachel
Absents :

A été nommé(e) secrétaire : M. BURBAN Sébastien

2026104 – Rapport d'observations définitives et réponse d'Oust à Brocéliande Communauté à la Chambre Régionale des Comptes

Madame le maire expose que la chambre régionale des comptes de Bretagne a transmis le 29 septembre 2026, la copie du rapport comportant les observations définitives de la chambre sur la gestion de la communauté de communes De l'Oust à Brocéliande Communauté, concernant les exercices 2019 et suivants, ce rapport a été présenté au conseil communautaire, la chambre est également amenée à l'adresser aux maires de toutes les communes membres qui doit être soumis au conseil municipal afin qu'il donne lieu à débat ; le rapport a par ailleurs été adressé à l'ensemble des conseillers municipaux. Le conseil municipal, après débat, prend acte du rapport de la chambre régionale des comptes de Bretagne sur la gestion de la communauté de communes De l'Oust à Brocéliande Communauté, concernant les exercices 2019 et suivants et dit que ce rapport n'appelle pas d'observations particulières.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme

En mairie, le 04/11/2026

Madame Gwen GUILLERME,
Maire de Lizio

MAIRIE DE LIZIO 56460 (Morbihan)